

## **Chronique ovine**

**Semaine 49 - 2022** 

## De l'enrubannage de trèfle violet ou de luzerne pour les agneaux

Finir des agneaux de bergerie avec une céréale est possible en lui ajoutant un enrubannage ou un foin de légumineuse pure : trèfle violet ou luzerne. Le fourrage doit être d'excellente qualité, c'est-à-dire riche en feuilles et avec un taux de matière sèche supérieur à 50 % pour l'enrubannage. Il doit également être distribué quotidiennement à l'auge. La céréale (orge, triticale, maïs...) est en général rationnée à raison de 800 g à 1 kg par agneau et par jour. Elle peut aussi être mise à disposition à volonté. Du sevrage à la vente, les agneaux alimentés avec cette ration présentent toutefois des croissances inférieures de 30 % à celle obtenues avec un mélange fermier et un foin de qualité moyenne. Cette différence est la conséquence d'un niveau azoté inférieur aux besoins des animaux. En conséquence, la durée de finition des agneaux est majorée de 2 semaines en moyenne.

## Des rations avec 3 fois plus de fourrage

Par rapport à une alimentation avec un mélange fermier et du foin de graminées, les consommations en concentré des agneaux disposant d'une céréale en plat unique et d'un fourrage de trèfle violet sont inchangées. Les quantités de fourrages distribuées par agneau sont par contre multipliées par 3, refus compris. Les qualités de carcasse ne sont pas détériorées par les régimes à base de fourrage de légumineuses. L'état d'engraissement des carcasses et leur conformation restent inchangés par rapport à des rations composées de mélange fermier et de foin de graminées. Le gras présente même moins de défauts de couleur et de fermeté. Pour en savoir plus, une fiche CIIRPO est disponible sur idele.fr/ciirpo : « Du foin ou de l'enrubannage de légumineuses pures pour finir les agneaux ».

Les agneaux doivent pouvoir trier et la mise à disposition d'une botte entière à un lot d'agneaux n'est pas conseillée.



Crédit photo : CIIRPO

Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR Chambre d'agriculture des Pays de la Loire Laurence SAGOT (Institut de l'Elevage/CIIRPO)